



L'Algérienne des Eaux: Des créances de 45,5 milliards de dinars

L'Algérienne des eaux (ADE) détient des créances d'une valeur de 45,5 milliards de dinars dont 65% auprès des ménages et 26% au sein de l'administration. Plusieurs administrations doivent à l'ADE 12 milliards de dinars. Le bilan est établi par le directeur général de l'ADE, M. Hocine Zaïer, qui a présidé au Centre de formation aux métiers de l'eau, à Cherarba, une réunion regroupant les directeurs centraux et les directeurs de zone. M. Zaïer estime que le rendement technique, évalué à 42%, demeure insuffisant.

Si ce taux passe à 50%, cela représenterait un gain de 10 milliards de dinars, relève-t-il. D'où la nécessité, insiste-t-il, d'améliorer le recouvrement qui s'élève à 21 milliards de dinars à fin octobre 2016. "Sur les deux derniers mois de l'année, il faudrait atteindre 8 milliards de dinars pour réaliser les objectifs fixés pour 2016, initialement arrêtés à 29 milliards de dinars", avoue le premier responsable de cette entreprise. Toutefois, selon des simulations de l'ADE, même avec un taux de rendement de 60%, l'établissement resterait déficitaire au vu de la tarification actuelle fixée par les pouvoirs publics.

Pour M. Zaïer, une amélioration de ces paramètres est d'autant plus importante que la sujétion de service public fait l'objet de restrictions importantes. Celle-ci s'est élevée, indique-t-il, à 4 milliards de dinars en 2015, pour des besoins évalués à 17 milliards de dinars. Une chose est certaine, le DG de l'ADE prévoit une "année difficile" en 2017, avec une sujétion d'un milliard de dinars. Ce qui devrait déboucher sur un déficit prévisionnel de 20 milliards de dinars.

Ces difficultés financières ont commencé à se répercuter sur certaines unités dont les travailleurs n'ont pas perçu leurs salaires du dernier mois. En plus des contraintes structurelles, certaines unités font face à des aléas conjoncturels. L'on cite l'exemple de l'unité d'Annaba qui souffre de l'échec d'un partenariat conclu avec une entreprise allemande.

Conséquence : manque d'investissements dans l'entretien, alors qu'une enveloppe de 38 milliards de dinars était disponible à cet effet. "Seuls 3% de ces fonds ont été utilisés, mais entre-temps, les équipements se sont dégradés avec la reprise de l'unité par l'ADE, qui a aussi hérité d'une dette de trois milliards de dinars", déplore-t-on. Pis, les charges globales de l'ADE s'élèvent à 44 milliards de dinars, contre un chiffre d'affaires de 26 milliards de dinars, relève M. Zaïer. Autrement dit, les recettes de l'ADE représentent 59% du chiffre d'affaires.

Il a indiqué que 15% de l'eau distribuée est encore facturée au forfait et 26% des points de production ne sont pas dotés de compteurs. "Cela montre l'ampleur de l'effort à déployer pour mieux maîtriser les paramètres de gestion", affirme-t-il. La masse salariale représente une charge importante dans les bilans de l'ADE. À l'échelle nationale, elle représente 26,3 milliards de dinars, soit 100% du chiffre d'affaires.

L'autre problème auquel est confrontée l'ADA a trait aux fuites. L'on évoque à ce propos, l'état des réseaux confiés à l'ADE qui sont souvent à l'origine du faible rendement. Ils sont vétustes, comportent de nombreuses lacunes et présentent un handicap dès le départ.